

RÈGLEMENT DU MARATHON DE JUGON

1. L'APPEL DES ÉQUIPES SE FERA PAR TIRAGE.
2. TIRAGE DEUX NUMEROS, UN À CHOISIR
3. DEUX PÊCHEURS EN ACTION DE PÊCHE
4. LE REMPLACANT A JUSTE LE DROIT DE REMONTER DES LIGNES
5. LES REPAIRES FIXES SONT INTERDITS APRÈS L'AMORCAGE
6. LE CONCOURS DÉBUTERA LE SAMEDI A 11 HEURES ET SE CLOTURERA À 18 HEURES.
Pas de pause le midi
7. LE DIMANCHE OUVERTURE DES BOX A 7 H30, DÉPART 9 HEURES ET CLOTURE À 16 HEURES *Pas de pause le midi*
8. L'AMORCAGE LOURD COMMENCERA 10 MINUTES AVANT LE DÉBUT DES MANCHES.
Avertissement sonore
9. LES PESEES SE FERONT EN FIN DE MANCHE
10. PRISE D'UNE GROSSE CARPE : ELLE SERA PESÉE APRÈS SA PRISE ET REMISE À L'EAU, PREVENIR LE COMMISSAIRE.
11. CLASSEMENT DU CONCOURS : AU POIDS (1POINT PAR GRAMME) CLASSEMENT PAR SECTEUR ET PAR JOUR. Le premier du samedi marque 1 pt, le second 2pts et ainsi de suite. Classement général correspondant à l'addition des points du samedi et du dimanche. Le plus grand score remporte le trophée.
12. TROIS SECTEURS OPEN : CANNES 13,00 ml, ANGLAISE ET PLOMBÉE (VOIR PLAN)
13. PRISE D'UN CARNASSIER TOUT POISSON NON MAILLE SERA REMIS A L'EAU.
14. LES ORGANISATEURS : DECLINENT TOUTE RESPONSABILITÉ EN CAS D'ACCIDENT, DE VOL OU DE DETERIORATION DU MATÉRIEL DE PÊCHE, VEHICULE ET PERSONNES
15. TOUT EQUIPAGE NE RESPECTANT PAS LE REGLEMENT SERA DISQUALIFIÉ IMMÉDIATEMENT.
16. PAR TEMPS D'ORAGE L'ÉPREUVE SERA SUPENDUE ET LE TEMPS PERDU NE SERA PAS RECUPERÉ.

BON CONCOURS ET BONNE CHANCE !

**RDV TITRAGE AU SORT
LE SAMEDI 7 SEPTEMBRE A 8H00 A
LA STATION SPORT & NATURE DE JUGON LES LACS**